

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 27 JUIN 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Maité POTIN, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Aurélie GIRAUDON,
Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET, Conseillers
Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Madame Carine NAVARRO.
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à M. André LABARTHE.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
M. Robert BAREILLE donne pouvoir à Mme Aurélie GIRAUDON.

Absents – non représentés :

Mme Rosine CARDON.
M. Jacques NAYA.
Mme Patricia PROHASKA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 30

Madame Carine NAVARRO a été désignée Secrétaire de séance.

❧❧❧

**8 - SERVICE DE L'EAU POTABLE – DEMANDE DE FINANCEMENT ADOUR
GARONNE**

Monsieur André LABARTHE expose qu'un regroupement entre le Service de l'Eau Potable de la Ville d'Oloron Sainte-Marie et le SIAEP du Vert est envisagé. Une étude de faisabilité doit être réalisée afin de modéliser l'impact économique et tarifaire du regroupement de ces services.

Le plan prévisionnel de financement peut s'établir comme suit :

Partie prenante	Taux de participation (%)	Montant (HT)
Agence Adour Garonne	50	9 000,00 €
SIAEP du VERT	25	4 500,00 €
Commune d'Oloron Ste-Marie	25	4 500,00 €
TOTAL	100	18 000,00 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **APPROUVE** le lancement d'une étude de faisabilité au titre d'un projet de regroupement entre le service de l'eau de la Ville d'Oloron Sainte-Marie et le SIAEP du Vert,
- **DIT** que le service de l'eau de la Ville d'Oloron Sainte-Marie sera désigné comme maître d'ouvrage de cette étude,
- **DIT** que le SIAEP du Vert reversera au service de l'eau de la Ville d'Oloron 50 % du coût résiduel de cette étude, après déduction des subventions attribuées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec le SIAEP du Vert réglant les modalités d'exécution de cette étude commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande d'aide financière auprès de l'Agence ADOUR GARONNE,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 27 juin 2019.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 03/07/2019



Le Maire,

Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 02/07/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 02/07/2019